

Date d'édition	25/08/2014
N° du document	SUPAIR_2014/08_003
Nombre de page	1/ 4



## COMMUNIQUE SECURITE

**OBJET :** Sangle coupée par l'arrête des boucles automatiques

STATUT :  FAIBLE

MOYEN

CRITIQUE

### Description du problème :

Usure prématurée des sangles passant dans la partie femelle des boucles automatiques 30mm (principalement utilisé dans la fermeture des ventrales) (Cf. photo)



### Produits concernés :

Sellettes SUP'AIR équipée de boucles automatiques.

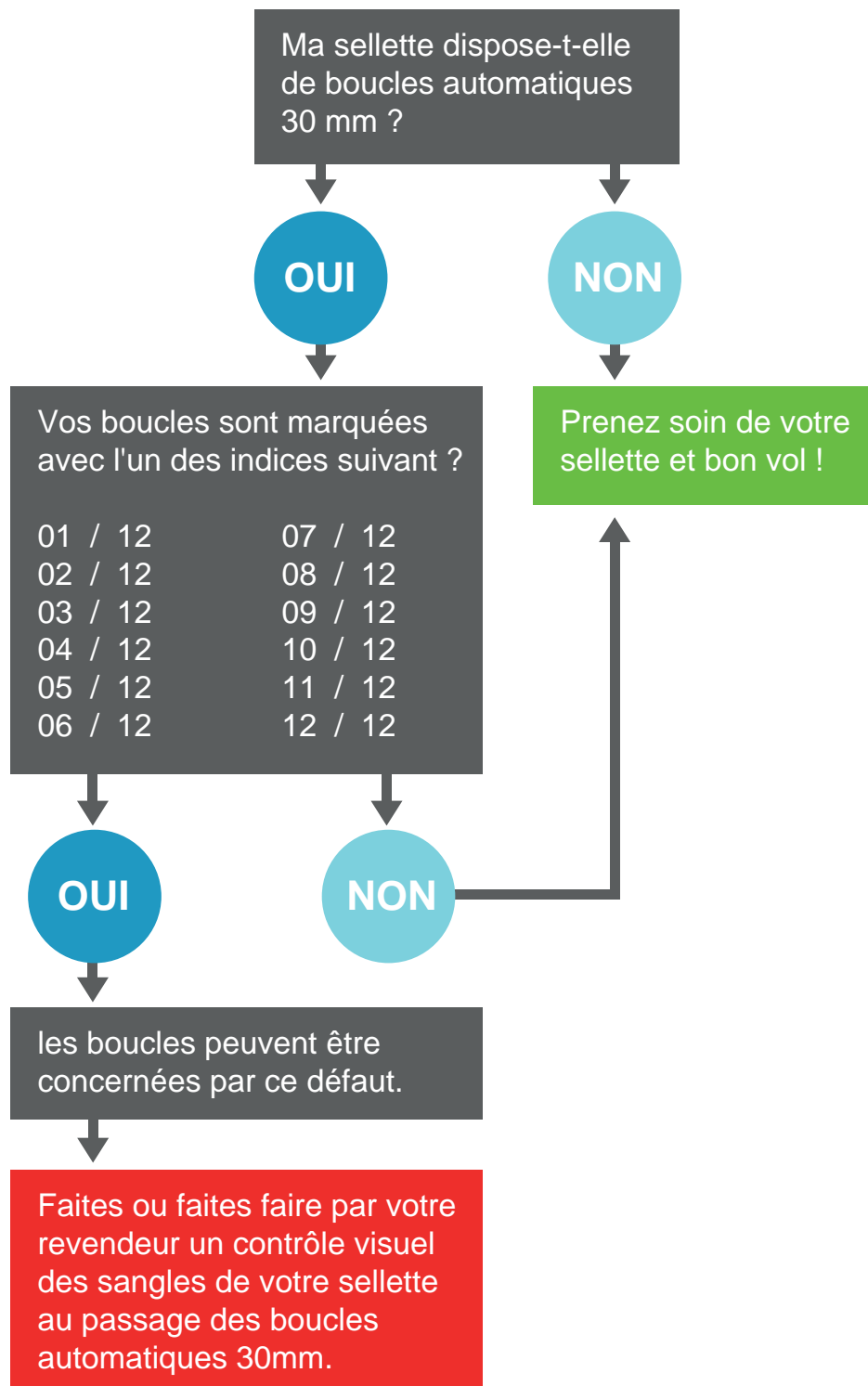
### Faits / Constatation :

Certaines boucles présentent des aspérités coupantes qui peuvent entraîner la coupure de la sangle. Ce problème a été solutionné, sans délais à la suite de la constatation du problème.

Suite page suivante ►

## Procédure à suivre :

*Comment identifier si ma sellette est concernée ?*



Suite page suivante ►

Date d'édition	25/08/2014
N° du document	SUPAIR_2014/08_003
Nombre de page	3/ 4

*Comment trouver le numéros de série des boucles automatiques ?*



N° 05 / 14

RQ : si l'indice n'est pas visible, veuillez nous contacter !

*Comment faire le contrôle visuel ?*

Observer les parties de la sangle en contact avec la boucle.  
Si vous apercevez :

- Un effilochage de la sangle (présence de fils esseulés)



- une bordure rongée (déformation due au frottement)



**=> Alors votre sellette est peut-être endommagée**

Dans le cas où elle ne présente aucun de ces symptômes, votre sellette n'est pas concernée par le problème, mais n'oubliez pas pour autant vos vérifications de prévol !

Suite page suivante ►

Date d'édition	25/08/2014
N° du document	SUPAIR_2014/08_003
Nombre de page	4/ 4

### Marche à suivre en cas de suspicion de problème ou de problème avéré :

- Ne plus voler avec la sellette concernée
- Prendre des photos des symptômes détectés accompagner d'une note explicative et de vos coordonnées (Nom, prénom, adresse, téléphone, email);

**envoyer le tout par email à l'adresse suivante : [sav@supair.com](mailto:sav@supair.com)**

Une réponse vous sera faite dans les meilleurs délais pour statuer sur le traitement à apporter à votre sellette.

**Dans le cas ou une réparation s'imposerait, les frais liés à cette réparation seront pris en charge par Sup'Air.**

L'Equipe SUP'AIR

### Personne à même de réaliser la vérification :



UTILISATEUR



REVENDEUR



FABRICANT

### DELAIS :

**La vérification doit être faite immédiatement**

### Destinataires du document :



UTILISATEUR



REVENDEUR



ECOLE



ASSOCIATION DE PILOTAGE



MAGAZINE



FEDERATION

Communiqué sécurité : SUPAIR\_2014/08\_003